REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 4 — EDMONTON, JEUDI 6 NOVEMBRE 1913 — FONDE EN 1905

CAUSERIE INTIME

(Entre-nous avec tous, mais plus spécialement avec mes confrères les "Fermiers Unis")

A QUI LE CANADA ?

6me CAUSERIE

TRIPLE ALLIANCE HYPOCRITE

Edmonton le 24 Octob- 1913.

Comme le Courrier de l'Ouest doit au plus tôt se transporter, famille et bagages, dans un local nouveau, son prote me fait justement dire que, par suite du dérangement, ou de l'arrangement — le savons-nous ? necessité par ce déménagement, il me faut aussi au plus tôt lui remettre ma causerie de la semaine, si elle est prête. Sans quoi, ajoute-t-il, elle sera forcément renvoyé à une autre semaine pour insertion.

Allons donc ! Si elle est prête, dites-vous, M. le Prote? Mais; non, elle ne l'est pas. Est-ce que je savais ?

* * *

En ce cas, pour courrir au plus pressé, je puis toujours livrer ce "troisième et dernier tableau, le plus concluant et non le moins intéressant," tel que promis la semaine dernière. Je l'ai tout prêt depuis assez longtemps.

Mais, je suis bien forcé d'ajourner ces remarques et réflexions préliminaires dont j'avais aussi prévenu mes bienveillants lecteurs. Elles feront cortège à la statistique en question, au lieu de la précéder, voilà tout.

* * *

L'inconvénient en sera minime, si le lecteur veut bien conserver, pour y référer plus tard, les données et alignements qui vont s'étaler devant lui.

Sous ses yeux vont passer successivement, sous autant de noms placés en tête, quarante-deux énumérations dont l'ensemble et l'étude révèlent un état de choses alarmant, une situation pleine de menaces pour l'avenir.

C'est une nomenclature groupant convenablement les diverses compagnies ou "Concernes" financières, mercantiles et industrielles, où 42 plutocrates exercent un contrôle simultané et mutuel, soit à titre de présidents ou de vice présidents, soit à titre de directeurs ou de directeurs-gérants, selon le cas."

* * *

On aura la preuve irréfutable d'une alliance concertée entre nos barons de la finance, de la manufacture et du chemin de fer pour contrôler directement, entre eux, plus du tiers de toute la richesse du Canada et indirectement, plus d'un autre tiers.

Nous verrons là combien le préopinant de la convention agricole de Saskatoon avait raison de "prétendre que les affaires les plus considérables du pays — banques, finances, assurances, manufactures, navigation, voies ferrées, mines, pouvoirs hydrauliques, houille no— houille blanche; terres de l'Ouest, etc., etc., sont aujourd'hui tombées sous la grippe d'un petit nombre d'individus qui en exercent la manipulation entre eux, pour eux seuls, au seul point de vue d'une cupidité sans frein, mais au grand préjudice de la nation en général et des classes rurales plus particulièrement."

* * *

Le nom de Z. A. Lash, archi-millionnaire de Toronto, est inscrit le premier sur la liste.

Vous remarquerez que ce digne plutocrate, vice-président de la banque du Commerce, l'un des directeurs du C. N. R., fait aussi partie des bureaux de contrôle d'une meunerie et d'une brasserie, respectivement la "Western Canada Flour Mills Company" et la "Toronto Brewing and Malting Association". Z. A. Lash mérite une mention......,honorable ou pas.

Minotier et brasseur à la fois, il s'intéresse de tout son coeur à l'avilissement des prix du blé et de l'orge ainsi qu'au renchérissement de la farine et de la bière.

Voilà pourquoi il s'est rangé en 1911 parmi les adversaires forcenés de la réciprocité, s'opposant à l'exportation libre des grains du Canada et à l'importation libre de la farine des Etats-Unis. Il a peur de la concurrence.

Il sait que les minotiers américains vendent la farine à meilleur marché que lui, tout en payant le blé plus cher. La concurrence américaine obligerait ce bon M. Lash à payer un meilleur prix pour le blé Canadien, tout en ayant à nous revendre moins cher la farine de ce blé.

En 1911, il s'est donc mis à la tête d'une ligue soi-lisant patriotique, la "Canadian National League (ligue nationale canadienne) renfermant 15 à 18 autres millionnaires de Toronto, ses pareils, aux fins de livrer une guerre acharnée au projet de réciprocité alors soumis à l'approbation du peuple.

Ils ont acheté des journaux et des journalistes. Ils ont engagé des orateurs et des écrivains, parmi lesquels un certain M. Arthur Hawkes, publiciste d'expérience, qui rédigeait à la brassée des sentimentalités d'emprunt et des fausses représentations, que Lash et sa clique faisaient ensuite distribuer à profusion d'un bout à l'autre du pays, en Ontario surtout.

A quels moyens, à quels subterfuges n'ont-ils pas eu recours, déployant pompeusement les étendards de la loyauté et du patriotisme, agitant le fantôme de l'annexion, arborant l'épouvantail de la trahison nationale, remuant les préjugés de race, ranimant les haines religieuses, faisant appel enfin à tous les bas instincts de la foule.

Après avoir ainsi jeté la confusion dans les esprits, ils ont pu réussir à aveugler le peuple tant et si bien qu'ils lui ont fait rejeter une mesure que ce peuple même en masse avait ardemment désirée et instamment réclamée pendant cinquante ans.

Un tour de force !

* * *

Grâce à leur régime protectionniste victorieux, M. Lash et ses associés, à la suite de leur triomphe, peuvent maintenant continuer tout à leur aise à vendre la farine du blé Canadien en Angleterre et en Belgique à meilleur marché qu'au Canada, sur le lieu même où il est récolté, à la porte même des meuneries où il est moulu. C'est un fait que personne n'ignore plus aujourd'hui.

Mais il est trop tard. Lash peut rire et rira longtemps de ces bonnes têtes d'électeurs qui ont bien voulu naïvement se fier au patriotisme et à la loyauté des plutocrates de la triple alliance.

Oh! oui, nos gros "gentlemen" se sont révélés grand comédiens en 1911 et depuis.

* * *

Aussi, suis-je tout heureux de vous présenter ci-après l'un de ces vertueux citoyens, parfaits modèles d'hypocrisie pratique, dans la personne du millionnaire Z. A. Lash, sauveteur patenté des gens du peuple dès qu'ils ne sont plus dans le péril malgré lui. C'est afin de les y remettre qu'alors il s'agite patriotiquement.

Quarante-un comparses et complices s'aligneront à sa suite En tout: 42 accumulards protégés.

En parcourant les 42 subdivisions de ce tableau avec une certaine attention, il vous sera impossible de ne pas voir les mêmes hommes dirigeant et contrôlant la finance, les chemins de fer et les voies navigables, les manufactures et les autres industries du pays. Première preuve d'une alliance, d'un pacte entre eux.

Vous observez aussi que nos plutocrates ont investé des millions dans des entreprises étrangères. De là, sans doute, la contenance superbe de ces vaillants prôneurs de la doctrine du "Canada pour les Canadiens."

Ainsi, par exemple, R. B. Angus, président de la banque de Montréal, est en même temps directeur intéressé d'un chemin de fer aux Etats-Unis, le "Minneapolis, St Paul and Sault Ste Marie", dont l'actif s'élève à $146,058,850,00.

Mackenzie et Mann, respectivement président et vice-président du C. N. R., sont aussi président et vice-président respectifs, le premier, d'un chemin de fer au Brésil: et le second, d'un chemin de fer au Mexique.

Hélas ! le croirait-on ! la même imputation pèse également sur la conscience patriotique du fameux Z. A. Lash, lui si furieusement opposé à l'importation de la farine et de la bière de Etats-Unis, afin de garder au Canada l'argent des Canadiens, disait-il en 1911.

Pauvre électeur canadien, comme ils t'ont blagué jusqu'ici, tous ces patriotards !

* * *

Dans le tableau qui va suivre immédiatement, on a indiqué le montant de l'actif en regardde chaque compagnies controlées, mais seulement dans les cas où il a été possible d'obtenir cette information.

En conséquence, il y a des lacunes dans la colonne chiffrée.

(suite à la page 2)

A NOS LECTEURS

La réorganisation de notre imprimerie et l'achat de nouvelles machines nous ayant contraint à rechercher un local plus vaste que celui que nous occupions, avenue Howard, depuis l'incendie qui, il y a bientôt deux ans, détruisit notre établissement, nous avons transféré les bureaux et ateliers du "COURRIER DE L'OUEST" au no. 9334 Avenue Jasper Est, au coin de la rue Bellamy.

Un retard imprévu dans l'installation de nos moteurs électriques ne nous a pas permis de publier notre journal la semaine dernière et nous devons à cela d'insérer avec un retard considérable diverses communications qui nous ont été envoyées au début de la semaine dernière. Nous prions nos lecteurs et nos correspondants de vouloir bien nous excuser de ce contretemps qui ne nous est nullement imputable.

Nos locaux plus spacieux nous ont permis l'installation de plusieurs machines nouvelles, et nous espérons que cette amélioration de notre matériel nous permettra de donner une satisfaction plus complète à nos lecteurs en leur faisant dorénavant le service d'un journal plus complet et ayant davantage le souci des exigences typographiques.

UNE CONVENTION LIBERALE PROVINCIALE

Un de nos confrères d'Edmonton prend prétexte de la clôture récente du parlement provincial et de l'achèvement des travaux agricoles, qui laissent des loisirs suffisants à nos politiciens et à nos agriculteurs, pour demander avec insistance que l'on procède enfin à l'organisation immédiate de la Convention Libérale d'Alberta, annoncée depuis fort longtemps et toujours remise, dont le besoin se fait grandement sentir pour le bien du parti et l'avencement des idées qui sont les siennes.

Nous entrons pleinement dans les vues de notre confrère à ce sujet.

Nous n'avons pas eu, depuis bien longtemps en Alberta, de convention libérale suffisamment autorisée pour qu'elle put servir de porte-parole au parti et résumer en un programme définitif une profession de foi libérale conforme à l'état d'esprit et aux besoins du jour.

Le fait qu'aux élections dernière le gouvernement Sifton a été maintenu au pouvoir par une puissante majorité indique bien que la politique provinciale actuelle, qui a produit des mesures législatives si fructueuses au cours des deux dernières sessions, rencontre une approbation unanime dans le public. Cela ne saurait cependant suffire à l'heure actuelle, devant les progrès gigantesques de la colonisation du pays qui modifient d'une façon incessante notre situation économique. Le Gouvernement et les membres libéraux de notre assemblée législative comprennent clairement les exigences nouvelles mais il est bien évident que jusqu'à ce qu'ils aient reçu du peuple à la suite d'une convention libérale, un nouveau mandat politique, ils ne sauraient procéder avec toute l'autorité nécessaire, à la réalisation du programme de législation avancée qui représente de nos jours le véritable esprit du libéralisme.

La nésessité s'impose, pour les libéraux d'Alberta, de jeter les bases d'une organisation démocratique, à la tête de laquelle seront placés des dirigeants nouveaux qui apporteront le précieux concours d'énergies jeunes et d'idées mieux en rapport avec les besoins sociaux et économiques de l'heure présente qui pèsent d'un si grand poids sur l'avenir des partis politiques.

Cette convention d'Alberta pourrait servir de préliminaire à une Convention libérale à laquelle tout l'Ouest serait représenté et qui définirait les lignes d'un programme suffisamment large d'esprit pour qu'il put présenter des revendications d'un caractère national.

Ce ne serait point les sujets de discussion qui feraient défaut : Revendications des droits provinciaux, débats sur la question du Tarif, idées nouvelles de justice sociale, etc., tels sont les articles dont l'Ouest pourrait demander l'insertion dans le programme national du parti libéral.

Déjà la Colombie Britannique a tenu une convention de ce genre qui a donné des résultats qui on dépassé l'attente.

Le devoir de l'Alberta est d'indiquer la route à suivre aux provinces de l'Ouest.

LES BIENFAITS DE L'"INCREMENT TAX"

Nous avons eu l'occasion dans nos chroniques parlementaires provinciales de parler des heureux effets d'une nouvelle taxe adoptée au cours de la dernière session sous le nom d'"Increment Tax"

Cette taxe, destinée surtout à frapper les spéculateurs, prévoit l'imposition d'un droit de 5 p. c. sur la plus-value de tous les terrains faisant l'objet d'une transaction enregistrée aux bureaux des Titres des Terres de la province.

Cette taxe, bien qu'en vigueur depuis le début de la semaine dernière seulement, a déjà produit des résultats qui démontrent hors de tout doute, son excellence.

Il semble bien qu'il ne soit que strictement équitable que les spéculateurs qui bénéficient de plus-values foncières considérables, provoquées par la mise en valeur du pays, supportent leur part dans la tâche commune. Ce n'est évidemment pas exagéré que de leur demander de verser au trésor provincial 5 p. c. de la plus-value qui est en somme l'oeuvre exclusive de la communauté.

Grâce à ce nouvel impôt qui devra produire des sommes considérables à mesure du développement du pays le trésor provincial bénéficiera d'une source importante de revenus, qui permettront d'accomplir des travaux considérables dans l'intérêt commun.

En Angleterre, grâce à l'"Increment Tax" Lloyd George a pu entreprendre la réalisation d'une programme gigantesque de travaux publics.

En Alberta, des personnes autorisées estiment que durant la première année les revenus de l'"Increment Tax" produiront un million de dollars, et qu'en raison même des travaux que permettra d'accomplir ce million, les revenus seront beaucoup plus élevés par la suite.

La population rurale d'Alberta, qui par son labeur contribue largement au développement du pays, accueillera avec faveur cette taxe établie par le gouvernement dans un souci de défense des intérêts démocratiques qui lui fait honneur et lui conservera plus que jamais la confiance populaire.

L'ABAISSEMENT DU COUT DE LA VIE ET LE PARTI LIBERAL

A Joliette le 17 octobre, Sir Wilfrid Laurier toucha une question vitale lorsqu'il déclara que l'abaissement du coût de la vie devait être l'unique préoccupation du Gouvernement. "Que M. Borden dit-il", cesse donc de s'inquiéter du prix des Dreadnoughts et qu'il se préocupe un peu plus du prix du pain, du coût élevé de la vie, et des moyens de le réduire Voilà l'essentiel, tout le reste est secondaire. Tandis que M. Borden essaiera de régler les guerres de l'Empire, nous l'Opposition essaierons de diminuer le coût de la vie.

Les organes du Gouvernement ont critiqué cette déclaration en alléguant que le Gouvernement libéral n'avait rien fait à cet égard pendant les quinze années qu'il a été au pouvoir.

Mais un des premiers actes du gouvernement libéral en 1896 fut de charger une commission de Ministres d'étudier le tarif. C'est à cette commission que nous devons le tarif Fielding de 1897. où les droits de douane étaient abaissés sur 140 articles. et modifiés sur les autres de façon à alléger largement le fardeau qui pèse sur les épaules du consommateur, tout en stimulant au mieux l'extension du commerce.

Vint ensuite la préférence britannique— un nouveau pas vers l'unité impériale, — qui fut graduellement portée à 33 et demi p. c. Le résultat immédiat de cette conférence ne fut pas seulement une augmentation dans les importations venant de Grande Bretagne elle contraignit tous les autres pays qui commercent avec le Canada d'abaisser leurs prix afin de soutenir la concurrence britannique sous le régime du nouveau tarif. Ce fut le consommateur qui en profita.

Vint ensuite le développement des transports frigorifiques et autres perfectionnements effectués sous la direction de l'Hon. M. Fisher, Ministre de l'Agriculture, qui provoquèrent un merveilleux développement du commerce à l'avantage général du pays.

Le Gouvernement libéral avait chercher également à créer des relation commerciales avec les Etats-Unis. Le nouveau gouvernement protectionniste de Washington reçut ces démarches de telle façon que Sir Wilfrid Laurier déclara qu'à l'avenir le Canada attendrait des offres de Washington; et le peuple canadien l'approuva chaleureusement. A la fin Washington fit des offres et il en résulta le contrat de réciprocité de 1911 qui devait stimuler encore le développement du commerce et abaisser le coût de la vie,

La réciprocité fut défaite par la campagne à double face de la coalisation nationaliste-tory. Aujourd'hui les Etats-Unis ont aboli le tarif sur la plupart des articles de première utilité (taxés encore aujourd'hui de 25à 30 p. c. au Canada), et ils ont réduit leur tarif général de 28 pour cent.

Le résultat de cette initiative des Etats-Unis est exprimé en ces quelques mots frappants par le "Weekly Sun", —l'organe des intérêts agricoles canadiens", — "Les Etats-Unis payeront moins tandis que nous paierons plus."

Le Gouvernement Borden est au pouvoir depuis deux ans. Il a presque doublé les dépenses et il a augmenté les taxes pour pouvoir soutenir cette extravagance. Il a dépensé l'argent follement en toutes sortes de projets imaginables, si bien que les revenus actuels, tout immenses qu'ils sont ne suffisent plus: et tandis que le Gouvernement se vante d'avoir un surplus de $50,000,000, en réalité il contracte des emprunts sur le marché britannique. Et malgré cette extravagance insensée, ces taxes formidables, le coût écrasant de la vie on annonce que le tarif ne sera pas révisé à la prochaine session.

A ceci Sir Wilfrid Laurier répond; "Si vous ne vous souciez pas de réviser le tarif ou si vous ne croyez pas pouvoir le faire, cédez votre place à d'autres plus capables. Nous l'avons déjà fait. nous pouvons recommencer."

LA VICTOIRE DE SOUTH BRUCE

Après la défaite de Châteauguay, [illegible]cente victoire libérale de South Bruce a été accueillie par le parti avec une joie non dissimulée.

Jusqu'à ce que la lumière soit faite sur l'élection de Châteauguay et prouve publiquement les manoeuvres corruptrices des conservateurs, la victoire de South Bruce vient affirmer que l'idée libéral demeure bien vivace, même en plein Ontario.

Si l'on peut donner une raison peut-être plus valable qu'une autre de la défaite du Gouvernement libéral aux dernières élections fédérales, ce fut l'erreur commise par les organisateurs libéraux en Ontario qui sollicitèrent comme une faveur des fermiers de cette province leur adhésion à la Réciprocité, au lieu de combattre pour l'adoption de cette mesure législative d'un point de vue national. La lutte libérale en Ontario manqua d'assurance, elle sembla trop faire de concessions aux exigences protectionnistes pour que le problème de la réforme tarifaire empruntât aux yeux des fermiers sa véritable signification.

Les déclarations récentes de Sir Wilfrid Laurier, — qui a posé en principe que c'est sur la question de réciprocité que les libéraux doivent revenir au pouvoir et qu'à cause de cela l'espérance du parti libéral repose sur l'acceptation de la part des fermiers de la théorie du libre-échange, — ont donné une nouvelle vitalité à la lutte en faveur de la réduction du tarif.

La victoire dans South Bruce, comté essentiellement rural, est le premier résultat de cette nouvelle campagne.

NOUVELLES DE PARTOUT

LE LAC POINCARE

Québec, 5 — La Commission de Géographie du Ministère des Terres et Forêts de Québec vient de donner le nom de M. Poincaré à l'un des grands lacs du pays, situé aux sources de la rivière Léandre.

* * *

LE STANDARD OIL TRUST EN COLOMBIE

Vancouver 4 — On annonce que le Standard Oil Trust, qui possède d'immenses terrains en Alaska demandera, à la prochaine session parlementaire de Colombie, une charte autorisant la construction d'une voie ferrée allant d'une frontière à l'autre de la Colombie.

* * *

FEUX DE PRAIRIE

Des feux de prairie couvrant un territoire de 15 milles sur 20 au nord et à l'ouest de Rivière-qui-Barre ont causé des pertes importantes. Un grand nombre de meules de foin sont détruites. Beaucoup d'animaux ont péri.

* * *

DEMISSION D'UN MINISTRE MANITOBAIN

Winnipeg, 4 — L'Hon. C. Campbell, ministre des travaux publics dans le Cabinet Roblin a démissionné hier. Son portefeuille a été immédiatement offert à l'hon. W. H. Montague, ancien ministre de l'agriculture, qui a accepté.

Cette démission de l'hon C. Campbell a causé une vive surprise.

* * *

LES FERMIERS DE L'OUEST A OTTAWA

Régina, 4 — Le Conseil Canadien de l'Agriculture a tenu aujourd'hui une assemblée au cours de laquelle il a été décidé d'envoyer à Ottawa, au début de la session parlementaire, une nombreuse délégation de fermiers de l'Ouest qui sera chargée de présenter au Gouvernement Borden certaines revendications concernant l'abaissement du Tarif, ainsi que certaines questions coopératives.

* * *

AU MEXIQUE

Mexico, 4 — Le président Huerta vient d'être mis en demeure de démissionner immédiatement [illegible] ton. Huerta n'a encore fait parvenir aucune réponse.

* * *

MICHENER LIEUTENANT-GOUVERNEUR D'ALBERTA

Calgary 4 — Un journal conservateur de Calgary, le "News Telegram" annonce que le chef de l'Opposition d'Alberta, M. E. Michener, succéderait à S. H. le Lieutenant Gouverneur Bulyea et que M. T. M. Tweedie serait nommé chef de l'Opposition. Rien ne semble confirmer cette nouvelle.

* * *

LES DEMOCRATES TRIOMPHENT AUX ETATS-UNIS

New-York, 4 — Les derniers rapports des élections aux parlements des Etats-Unis indiquent une victoire générale pour les Démocrates.

* * *

COURS DES CEREALES A WINNIPEG

Blé Northern No. 1	81⅜c
Blé Northern No. 2	79½c
Blé Northern No. 3	77⅜c
Blé Northern No. 4	73⅜c
Avoine C. W. No. 2	33¼c
Avoine C. W. No. 3	31¾c
Orge No. 3	45¼c
Orge No. 4	39¾c
Lin No. 1	$1.12½

* * *

LA NOUVELLE CATHEDRALE DE REGINA

Régina, 5 — La nouvelle cathédrale de Mgr. Mathieu est presqu'entièrement terminée; la consécration en aura lieu le 23 novembre. On attend à cette occasion, à Régina, un grand nombre de distingués visiteurs. La nouvelle cathédrale coûte $125.000 et peut contenir plus de 1000 personnes.

SOCIETE DU PARLER FRANCAIS

* * *

La prochaine assemblée du Parler Français aura lieu à St-Emile de Legal, dimanche le 9 novembre prochain à l'issue de la grand'messe, et le même soir à Morinville, dans la salle paroissiale. Ces assemblées promettent d'être fort intéressantes et de distingués orateurs comme le Rév. P. Hudon, M. Wilfrid Gariépy, M. P. P. et quelques autres, ont promis leur concours dévoué. Tous les amis d'Edmonton, et des paroisses environnantes sont cordialement invités a être présents.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

Dans la pierre noire de cet angle, plus haut que le premier étage, une niche se creusait, une longue niche étroite que les plus vieux habitants de Montauvent avaient toujours vu vide. Et c'était à cause de cette niche inhabitée qu'on appelait la maison Hennerot le Logis-Vide.

L'appartement personnel de M. Hennerot et son cabinet de travail donnaient bien sur la grand'rue de Montauvent; mais ce ne fut point devant sa porte qu'il arrêta la voiture. Celle-ci tourna le coin de la maison du côté de la rue Traversière, et fit halte devant un imposant perron à rampe de fer ouvragé, qui devait avoir été de tout temps la principale entrée du logis, mais qui ne desservait plus maintenant que la partie de la maison habitée par Mlle Maxime, sa mère et son neveu Dominique.

Et ce fut cette énorme porte cloutée, aux pentures compliquées et délicates, aux encadrements et au fronton si noirs et riches, et de si grandiose apparence, que le président Hennerot fit ouvrir devant la jeune étrangère.

Près d'une heure s'était écoulée depuis que l'abandonnée avait franchi le seuil du Logis-Vide. Le président avait reçu le procureur qui était venu prendre son avis sur les formalités légales à remplir et les mesures à prendre au sujet du frère et de la soeur, de la mourante et du mort: et maintenant Henri Hennerot gravissait la douzaine de larges marches qui reliait son appartement au reste de la maison.

Une seconde, il prêta l'oreille du côté de la chambre où l'on avait transporté la jeune fille; puis, n'entendant rien, il obliqua à gauche, poussa une porte capitonnée, souleva une portière et se trouva dans une grande pièce assez semblable à une salle d'étude, et qu'une autre portière, une autre porte capitonnée, séparaient d'une seconde chambre à l'entrée de laquelle il s'arrêta sans bruit.

Il avait devant lui l'atelier de de son fils, une pièce austèrement simple, peu encombrée, où tout parlait de labeur plutôt que de fantaisie. Devant l'une des trois fenêtres qui prenaient jour sur le jardin, une grande table de vieux chêne presque brut supportait les outils de Dominique, et tout son attirail de graveur sur métaux. Mais le jeune ouvrier d'art n'était plus à son travail; sa journée devait être finie, gagnée comme on disait à Montauvent; et lui même se délassait à quelqu'un de ces essais de modelage ou de sculpture qui représentaient une de ses rares distractions.

Assis sur un escabeau à l'autre bout de l'atelier, il tournait le dos à son père qu'il n'avait pas entendu; il se penchait de temps en temps pour prendre de la terre glaise qu'il maniait ensuite, en regardant souvent devant lui quelque modèle invisible pour le président.

Dominique vivait comme un reclus ou un malade au fond de son atelier; que mille précautions, que les attentions de tout son entourage défendaient contre les bruits et les contacts du dehors. Et il avait pourtant l'aspect d'un homme exceptionnellement robuste; ses larges épaules, ses mains musculeuses, sa forte tête barbue annonçaient la santé; rien dans ses mouvements précis, ni dans l'expression réfléchie de ses traist rudes et heurtés ne trahissait le moindre déséquilibre mental.

Mais le président, détournant de son fils un regard chargé de tristese, se mit à contempler le jardin, à travers le vitrage d'une porte-fenêtre devant laquelle il s'était arrêté. C'était un jardin de ville, enclos de vieux murs, et que terminait tout au fond, une longue grille derrière laquelle on entrevoyait des toits de maisons, des cheminées, puis des pentes de prairies et des pans de montagnes.

Quelques sapins masquaient de leur verdure un mur haut comme une falaise, crevassé, bossué, croulant, qui était un reste des anciennes fortifications de la ville; un bouquet de sycomores ombrageait une pelouse dont les parterres et les corbeilles exhalaient une odeur mourante de réséda et le géranium qui arrivait au président par l'ouverture d'un carreau mobile.

Le jardin était toujours soigneusement tenu et fleuri par les soins de Dominique; on eût dit que le jeune homme y attendait quelqu'un, qu'il préparait ces lieux en vue de quelque visite mystérieuse que personne ne rencontrait jamais, et qui, sans doute, n'était jamais venue, car une impression de vide planait sur le jardinn de Dominique.

De plus, ce soir, l'oeil scrutateur du président crut distinguer çà et là des traces de négligence et presque d'abandon. Des touffes d'hortensias, touchées par la gelée blanche des premiers matins de septembre, débordaient dans les allées; des balsamines de l'une espèce précieuse perdaient leurs graines que dispersait le vent du soir; des pommes de pins tombées creusaient des trous dans le lit d'héliotropes. Et dans le retrait de la grande muraille, ces débris mal dissimulés par une retombée de capillaires, c'était sans doute dans les fragments de sa dernière maquette que Dominique avait dû encore briser, l'ébauche pourtant puissante et bien venue, d'une Minerve qu'il destinait à la niche vide du coin de leur maison. Il en avait été de celle-là comme de toute les autres Minerves, de toutes les Justices dont Dominique, depuis l'enfance, rêvait de remplir cette place, et qu'invariablement il brisait, dans la brusque révolte de son rêve aux prises avec la matière informe de rebelle.

De nouveau, le regard du président alla chercher son fils, et ses yeux s'emplirent d'une sorte d'amère résignation : Dominique venait de se lever sans quitter son travail, et sa disgrâce apparaissait tout entière.

Ce large corps massif, ce corps compact et vigoureux n'avait jamais atteint sa pleine croissance: quelque force inexorable avait comprimé,, arrêté son développement, et Dominique, bien plus lourdement bâti que son père, n'arrivait pas à l'épaule de celui-ci. Et sa structure athlétique, accentuant l'infériorité de sa taille, lui donnait une apparence insolide, quoi qu'il n'y eût rien de positivement contrefait dans sa personne; tandis que sa volumineuse barbe noire, ses courts cheveux noirs crêpus, contribuaient à l'aspect quelque peu rude de sa physionomie.

Peut-être le président s'exagérait-il l'humiliation qu'était pour lui l'extérieur de son fils, et ne la jugeait-il irrémédiable que du haut de sa propre beauté, si svelte et mâle et dédaigneuse de la commune médiocrité : en tous cas, c'était bien avec un coeur de père qu'il ressentait plus cruellement encore l'espèce d'infirmité morale que cette disgrâce corporelle avait entraînée pour Dominique.

Et pendant qu'il se tenait là debout, immobile, derrière son fils qui ne le voyait pas, Henri Hennerot revivait l'histoire de leur vie à tous deux; et par une habitude de juge, il établissait les responsabilités, il analysait, il répartissait les erreurs et les torts de ceux qui avaient contribué à faire d'eux ce qu'ils étaient devenus.

Lui Henri Hennerot, était le descendant de petit fermiers de la haute montagne; mais ces fermiers l'étaient avec tant de générations, que, de père en fils, leurs propriétaires, les Gastrusse de Montauvent, les traitaient en égaux et en amis. Honoré Hennerot, le père du président, avait pour son compte administré pendant quarante-cinq années consécutives la petite ferme du Prébois ; tâche peu compliquée, il est vrai, ce bien consistant, ainsi que l'indiquait son nom, et comme presque tous les domaines de ce pays, en parcelles de paturages enclavées dans des sapinières, et ne comportant aucune culture.

Aussi, le père Hennerot, a l'imitation de ses anciens et de la plupart de ses compatriotes, employait-il ses loisirs des neigeux et interminables hivers à la fabrication des pièces d'horlogerie que lui confiait une grande maison de Besançon. Nombreuses étaient les heures de sa vie qu'il avait passées, penché sur la grosse table de chêne dont se servait maintenant son petit-fils Dominique.

Le fils Gastrusse d'alors, Fulbert, s'était marié dans le midi où l'avait appelé ses fonctions de conservateur des eaux et forêts; il avait épousé à Aix une demoiselle Ladouan, fort riche et bien apparentée, qui était revenue avec lui à Montauvent, quand il avait pris sa retraite, dans la belle vielle maison grise et noire dont il se trouvait seul héritier.

Car ce couple n'avait pas d'enfants, tandis que le père Hennerot s'enorgueillissait d'un garçon qui promettait d'aller loin Grâce aux seules ressources de son père, Henri Hennerot avait mené à bien ses études et fait son droit avec cette tenacité, cette conscience profonde et patiente particulières aux hommes de son pays, mais qui s'augmentaient chez lui de facultés extrêmement remarquables et d'un don, d'une sorte de génie pour la jurisprudence.

Il devint, très jeune encore, secrétaire intime d'un celèbre politicien qui, pour récompenser ses services, devait bientôt le faire nommer juge dans un tribunal de première instance, et dont la haute protection lui assurait la plus rapide carrière dans la magistrature.

La première année de son veuvage, Mme Fulbert Gastrusse reçut une visite prolongée de sa famille méridionale, laquelle se composait à cette époque de M. Ladouan, le grand banquier d'Aix, de sa femme, très belle Arlésienne, mais timide et annihilée, et de leurs deux filles dont l'ainée, Esther, entrait dans sa vingtième année, pendant que Maxime, la cadette, n'était encore qu'une enfant.

Henri Hennerot passait ses vacances au Prébois, où il se remettait des fatigues de son agrégation en préparant le plan de son ouvrage, **la Justice et la Loi**, qui allait, peu de temps après, lui valoir la célébrité. Des rapports plus étroits que jamais rapprochaient le Prébois du Logis-Vide; M. Ladouan recourait sans cesse aux lumières du jeune jurisconsulte dans les difficultés que lui créaient ses nouvelles entreprises financières. Mme Fulbert Gastrusse accentuait, pour sa part, les sentiments d'estime que la famille de son mari avait toujours professés pour les Hennerot: et elle soutint la cause d'Esther Ladouan quand, au moment de rentrer à Aix pour l'hiver, la jeune fille, une créature douce et effacée comme sa mère, avoua à sa famille qu'elle ne serait jamais heureuse si on ne lui permettait pas d'épouser Henri Hennerot.

Pour Mme Fulbert Gastrusse pour tout le monde, Henri Hennerot était un homme de grande valeur, très capable d'utiliser pratiquement ses supériorités exceptionnelles. La fortune des Ladouan n'était plus en rapport avec leur manière de vivre; et c'était pour remédier à cet état de chose que M. Ladouan avait étendu ses affaires, qu'il engageait et risquait tous ses fonds, plutôt que de renoncer à des habitudes larges et généreuses qui représentaient; pour sa maison, une tradition séculaire.

Bien qu'il eut lieu de croire alors au plein succès de ses spéculations, son instinct paternel le porta à ne point repousser pour sa fille l'appui d'un homme tel que Henri Hennerot; il n'opposa donc au voeu très soumis d'Esther, aux conseils de sa tante, que des réserves de pure forme. Et la résistance vint du côté où on ne l'attendait pas.

(à suivre)

CAUSERIE INTIME

(suite de la page 1)

— TABLEAU —

Montrant les ploutocrates alliés, présidents, vice-présidents, directeurs ou officiers des corporations controlées.

A. LASH, TORONTO

VICE-PRESIDENT	
Canadian Bank of Commerce	$233,250,637
Mexico Tramway Company	34,427,149
National Trust Company	28,244,611
Rio de Janeiro Tramway, L. and Power Co	98,177,065
Soo Paulo Tramway, Light and Power Co	23,302,589
DIRECTEUR	
Bell Telephone Company of Canada	27,090,644
British American Assurance Company	2,061,374
Magann Air Brake Co.	
Mexican Light and Power Company	48,377,980
Monterey Railway, Light and Power Co.	11,070,460
Toronto Electric Light Company	4,000,000
Niagara, St-Catharines and Toronto Railway Co.	3,039,281
Western Assurance Company	3,284,180
Western Canada Flour Mills Company	3,969,778
Canadian Northen Railway Co.	234,614,990
Mexican Electric Light Co.	11,892,772
Toronto Brewing and Malting Association	
MacKenzie and Mann Ltd.	
Canadian Countryman	
19 compagnies — Total	$769,803,510

* * *

D. LORNE McGIBBON, MONTREAL

PRESIDENT	
Ames Holden McCready Ltd.	3,032,208
Canadian Consolidated Rubber Co.	10,719,126
Ca. Rose Consolidated Mines Co.	7,650,588
Atlantic Sugar Refinery Ltd.	4.000,000
DIRECTEUR	
Eastern Trust Company	10,732,437
5 compagnies — Total	$36,134 359

* * *

R. B. ANGUS, MONTREAL

PRESIDENT	
Bank of Montreal	$254,705,044
DIRECTEUR	
Canadian North-West Land Co. Ltd	1,996,032
Laurentide Company, Ltd.	6,198,453
Toronto Ferry Company, Ltd.	
Royal Trust Company	1,000,000
Minneapolis St-Paul and Sault St-Marie Ry Co.	116,058,850
Canadian Pacific Ry Co.	1,000,000,000
Duluth, South Shore and Atlantic Ry Co.	52,631,790
8 compagnies — Total	$1,432,590,169

* * *

SIR THOS. SHAUGHNESSY, MONTREAL

PRESIDENT	
Canadian Pacific Ry Co.	$1,000,000,000
DIRECTEUR	
Canadian North-West Land Co. Ltd.	1,996,032
Bank of Montreal	254,705,044
Royal Trust Company	1,000,000
Mineapolis St-Paul and Sault Ste-Marie Rie Co.	116,058,850
5 compagnies — Total	$1,373,759,926

* * *

HERBERT S. HOLT, MONTREAL

PRESIDENT	
Kaministiquia Power Company, Ltd.	$4,334,608
Montreal Light, Heat and Power Co.	33,436,858
Montreal Trust Company	1,861,667
Royal Bank of Canada	181,680,543
VICE-PRESIDENT	
Dominion Textile Company, Ltd	15,043,326
Acadia Coal Company, Ltd.	
DIRECTEUR	
Canada Paper Company, Ltd.	$932,700
Canadian Car and Foundry Co., Ltd.	11,607,734
Canadian General Electric Co. Ltd.	15,522,253
Canadian Pacific Ry Company	1,000,000,000
Imperial Life Assurance Company of Canada	7,095,442
London Street Railway Company	1,242,758
Montréal Cotton Company	1,242,758
Monterey Railway Light and Power Co.	11,070,460
Ogilvie Flour Mills Company Ltd.	8,548,547
Price Brothers and Company, Ltd.	16,870,382
Shawinigan Water and Power Co.	21,063,717
Steel Company of Canada, Ltd.	28,951,550
Sun Life Assurance Co. of Canada	43,900,885
Canadian Auto Bus Company	10,000,000
20 compagnies — Total	$1,420,566,571

* * *

CHAS. R. HOSMER, MONTREAL

PRESIDENT	
Ogilvie Flour Mills Co. Ltd.	$8,548,547
Ritz-Carlton Hotel Co. Ltd.	
VICE-PRESIDENT	
Canada Starch Company, Limited	23,000,000
Commercial Cable Company	
DIRECTEUR	
Acadia Coal Company Ltd.	
Canada Paper Company Limited	932,700
Canadian Cottons Limited.	12,718,423
Canadian Pacific Ry Co.	1,000,000,000
Caledonia Springs Company, Limited	
Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada	7,353,461
Dominion Express Company	2,000,000
Dominion Textile Company, Ltd	15,043,326
Kaministiquia Power Company, Ltd	4,338,608
Laurentide Company, Limited	6,198,453
Bank of Montreal	254,705,044
Montreal Light, Heat and Power Co.	33,436,858
Royal Trust Company	1,000,000
Sun Life Assurance Co. of Canada	43,900,885
West KooteneyPower and Light Co.	2,000,000
C. Meredith and Company, Limited	
20 compagnies — Total	$1,415,176,305

* * *

LORD STRTHCONA AND MOUNT-ROYAL, MONTREAL ET LONDRES

GOUVERNEUR	
Hudson Bay Company	10,404,835
PRESIDENT	
Royal Trust Company	1,000,000
PRESIDENT HONORAIRE	
Bank of Montreal	254,705,044
DIRECTEUR	
Dominion CoalCompany, Ltd.	32,255,020
Canadian Pacific Ry Company	1,000,000,000
London and Canadian Loan and Agency Co. Ltd.	4,557,980

(suite à la page 4)

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

NOVEMBRE

Redire encore ce que l'âme s'attarde à voir, le long des heures lourdes, au cinématographe subtil des paupières closes, cela ne m'avait jamais tentée d'avantage qu'en ce jour gris voué aux mélancolies du souvenir. Ici la mélancolie est triple qui aggrave l'appel du passé des mille rancoeurs de l'exil et du deuil morne des paysages. La vie qui s'agite, ardente et affairée autour des labourss, des semailles et des moissons, semble s'insinuer en nous comme un écran pitoyable, limitant à l'actuelle action l'enquête du regard intérieur. Et puis, au tournant d'un jour de novembre, l'écran protecteur s'est dérobé soudain, nous livrant dévêtus et désarmés à notre propre analyse ; c'est qu'à la pesée des lassitudes a succédé l'oreiller de velours du repos et qu'au coeur de ce repos même la pensée libérée a repris l'intégral empire de sa tyrannie.

Au fond de l'enceinte ombreuse des tableaux animés se déroulent et palpitent sous l'aveuglement de la projection électrique. Vérité et netteté cruelles ce sont bien de familières images que nous revoyons. Voici l'exil, interruption parfois dramatique de la vie, ravin barrant tout à coup le chemin allègrement suivi, déchirure en notre humaine trame, pieusement tissée des traditions augustes de la patrie et du foyer. C'est le départ, image un peu floue et encombrée d'indécision, puis l'étonnement attristé d'une arrivée trop réelle puis l'effort âpre et quotidien parmi des inconnues insoupçonnées: l'exil enfin, le fil qui se brise. Que d'années ne faudra-t-il pas lutter pour en retrouver et en renouer les bouts?... L'exil épopée des déracinés, l'exil, un mot aigu et sifflant, hérissant une chose meurtrière.

* * *

Et les tableaux se précisent..... ma vision s'assombrit d'un lugubre cortège; drapés de noir et lamés d'argent, les souvenirs m'apportent l'illusion d'un voyage là-bas, où mes chers morts se sont endormis. Le cimetière blanc, les marbres laiteux que rosit le soleil, le deuil des chrysanthèmes qui pleurent sous la pluie de leurs pétales chevelus, Ces cyprès frissonnants, alourdissants l'atmosphère d'un parfum exotique morbide..... Et puis, c'est la recherche lente du dernier refuge, parmi le grand damier des allées et des tombes... Le sol est jonché de pommes sèches de cyprès et l'on dirait de petits crânes que le pied tremble d'écraser..... Parmi les croix penchées et les dalles cerclées de bronze, en un coin de fraîcheur et d'omber le mausolée familial dégage sa tranquille carrure de végétations fleuries qui en font malgré lui un vivant et odorant symbole. Voici les noms chers et les inoubliables dates; il semble qu'un même ciseau, précis et froid, les aient gravés en nos coeurs, comme sur ce marbre bénévole. Voici encore, continuant la travée, la série des dalles vierges et toutes prêtes; troublantes et muettes, elles nous attendent avec toute la sérénité de leur patiente certitude; un jour plus ou moins lointain y inscrira nos noms......

* * *

D'avoir invinciblement songé, en cet après-midi de novembre, parmi le flot des souvenirs funèbres et des paysages hostiles, d'avoir songé à cet au-delà mystérieux où tout se fond et tout se résume, où se prolongera victorieux enfin, notre amour terrestre, un grand apaisement m'avait tout entière envahie. Heureuses les âmes ferventes à qui les morts ont parlé.......

MAGALI

1er Novembre 1913.

BRILLANTE RECEPTION CHEZ Mme J. H. GARIEPY

Jeudi dernier Mme J. H. Gariépy donnait une grande réception dans sa superbe résidence en l'honneur des débuts dans le monde de sa fille Mlle Blanche Gariépy. Les vastes appartements étaient décorés à profusion de fleurs; et l'orchestre Turner joua délicieusement pendant tout le cours de l'après midi. La table à thé était garnie d'une admirable gerbe de chrysantèmes jaunes et blancs baignant dans un vase de cristal taillé. Mme McMamara, Sr. et Mme W. Inglis versaient le thé et le café. Les glaces étaient servies dans le joli salon rose du premier-étage. décoré magnifiquement de roses roses. Mme Tessier et Mme Auger servirent les glaces durant la première heure: elles furent ensuite remplacées par MMmes Malone et Picard.

Les assistantes pour le service des rafraichissements étaient MMlles Case, Gorman, Tessier, Madore, Mornault, Denis, Leclere, Harkin, Ryan, Smith, Richardson, Shinners et Bérubé.

Mme J. H. Gariépy portait une riche robe de grenadine noire brochée.

Mlle Blanche Gariépy était vêtue, d'une élégante robe de charmeuse blanche drapée de chiffon, la jupe ouvrant sur un jupon de dentelle; le corsage était garni de dentelle vénitienne et de cailloux du Rhin.

Mmes W. Gariépy et P. E. Lessard, qui aidaient la maitresse de maison à recevoir les nombreuses invitées, portaient, la première, une superbe toilette de satin bleu de roi, la seconde une délicieuse robe mauve.

Nous donnons ci-dessous la liste des invitées à cette élégante réception :

Mme Bulyea, Mme Sifton, Mme Dennis, Mme Park, Mme Kenwood Mlle Kenwood, Mme Collison, Mme Hopkins, Mme C. Bernier, Mme C. M. Bernier, Mme Bunyan, Mme Pinder, Mme Turgeon, Mme C. W Fisher, Mme Blais, Mme Villeneuve, Mme A. Lambert, Mme Cosgrove, Mme Hislop, Mme J. J. Anderson, Mme Thibaudeau, Mme E C. Pardee, Mme Howard Douglas Mme Tom MacNamara, Mme E Burke, Mme Rae Landry, Mme Kimpe, Mme O'Coffey, Mme Hutton, Mme Trudelle, Mme Pepin, Mme Tobin, Mme J. Cauchon, Mme McCaig, Mme Rae, Mme J. A. McDougall, Mme J. Gillespie, Mme D. McLean, Mme D. Carter, Mme A. A. Nicholls, Mme H. R. Nichollis, Mme J. P. Morkin, Mme P. F. Morkin, Mlles Morkin, Mlle Mayfield, Mme J. W. Montgomery, Mlle Montgomery, Mme J. D. McNamara, Mme McManus, Mme C Violette, Mme J. Stocks, Mme Stockand, Mme J. S. Smith, Mme M. J. Shinners, Mlles Shinners. Mme J. W. Shera, Mme W. H Shera, Mme W. H Ross, Mme J Ross, Mme R. F. Reid, Mme W. B. Poucher, Mme W. H. Hunt. Mme T. W. Hughes, Mme R. Hockley, Mme Sunnet, Mme R. Jones Mme A. Norquay, Mme B. O'Connor, Mme J. C. Wallbridge, Mme W. J. Webster, Mlle Webster, Mme T. H. Whitelaw, Mme H. C. Wilson, Mlles Wilson, Mme S. M. York, Mme E. W. Protheroe, Mlle Protheroe. Mme C. Sutherland Mme C. Graydon, Mlle Graydon, Mme A. Forin, Mlle Forin, Mme L. M. Grindley, Mlles Finn, Mme Blackett, Mlle Blackett, Mme H G. Silver, Mme A. F. Ewing, Mme R. D. Tighe, Mme Hector Landry Mme H. Gowan, Mme Harry Gowan, Mme Turgeon, Mme Labrache, Mme Lame, Mme Sutter, Mlle Sutter, Mme Ironside, Mme J. M Gorman, Mme A. Auger, Mme C E. Barry, Mme R. Belanger, Mme P. Belanger, Mme C. Berube, Mme A. Blais, Mme R. A. Blais, Mme Bonneau; Mme A. Boileau, Mme A. Drolet, Mme A. Charbonneau Mme Chenier, Mme Coupez, Mlle Coupez, Mme L. Dubuc, Mme R Deplessis, Mme M. Dussault, Mlles Dussault, Mme T. E. Gagner, Mlle St Germain, Mme J. Chatain, Mme E. Lambert, Mme A. Baril, Mme J. Labisonnière, Mme J. W. Lachambe, Mme L. J. A. Lambert Mlle Lambert, Mme S. Larue, Mme A. Laurendeau. Mlles Laurendeau Mme Alex Lefort, Mme J. L. Côté Mme F. X. J. Leger, Mme P. E Lessard, Mme Leonard, Mme L Levesque, Mme L. Madore, Mme G. Itziweire, Mlle Drapeau, Mme J. N. Laliberté, Mme Géo. Lefaivre Mme J. A. McNeil, Mme Louis McNeil, Mme L. N. Prévost, Mlle Barry, Mme Riopel, Mme Humbert Mme J. A. Madore. Mlle Madore Mme O. Tessier, Mlle Tessier. Mme Leblanc, Mme A. E. Voyer. Mme G. Voyer, Mme G. Roy, Mme J. Royal, Mme P. E. Poirier, Mlle Bertrand, Mme Plante, Mme Pomerleau, Mme Mornault. Mlle Mornault, Mme C. Savard. Mme Aug. Lessard, Mme H. L. Williams Mme A. Archibald, Mme V. Barford, Mlle Beck, Mme Belcher, Mme E. T. Bishop. Mme B. F. Blackburn, Mlle E. Maloney, Mme J. M. Booth, Mme O. J. Boucher, Mme J. R. Boyle, Mme Boyle. Mlle Boyle, Mme Braithwaite, Mme T. Cairns, Mmes Cairns. Mme A. B. Campbell, Mme H. E. Carmichael, Mme Wm. Carter, Mme L.C. Charlesworth, Mme A.E. Clendenan, Mme W. N. Condell, Mme R. Connor, Mme J. Cormack. Mme T. Conway, Mlle Conway, Mme J. K. Cornwall, Mme C. W. Cross, Mme Davies, Mme H. B. Dawson, Mme E. C. Emery, Mme W. D. Farquharson, Mme W. D. Ferris, Mme C. Gallagher, Mme L. A. Giroux Mme, Gallespie, Mme W. S. Griesbach, Mme S. J. Gorman, Mlles Gorman, Mme Harkin, Mlles Harkin, Mme F. C. Harris, Mlles Harris, Mme J. D. Hyndman, Mme W. Inglis, Mme A. E. Jackson, Mme J. E. Kelly, Mme McMahon, Mme J. H. Layelle, Mlles P. Malone, Mme M. H. Martin, Mme W. H. Martin, Mme A. E. May, Mlle May, Mme A. G. Harrison, Mme W. J. Hart, Mme E. J. Hart, Mme R. L. de Harwood; Mme E. G. Hawkins, Mme W. S. Hefferman, Mme T. Henry, Mme J. Hislop, Mme Leon Dechene, Mme Dr. Boulanger.

CLOTURE DU PARLEMENT D'ALBERTA

La clôture de la session du Parlement provincial d'Alberta a été prononcée Samedi 25 octobre, après six semaines de travaux. Plus de 80 bills ont été adoptés. Plusieurs de ces bills sont fort important, en particulier celui qui règle d'une façon définitive la question tant discutée du chemin de fer Alberta & Great Waterways.

M. L. T. Venney, de Vermilion est également en visite parmi nous pour quelques jours.

CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons le mariage de Mlle Olympe Gravel, fille aînée de M. Ludger Gravel, de Montréal, Président général des Artisans Canadiens-Français, avec le Dr. Philippe Boutin, également de Montréal, fils de M. J. B. Boutin, marchand de Lévis, Qué.

Le mariage a été célébré lundi dernier 3 novembre.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

M. H. T. Chalifoux, de St-Hyacinthe, Qué. est de passage à Edmonton.

M. A. Champagne, de Battleford, était en voyage d'affaires à Edmonton cette semaine.

* * *

M. et Mme Pierre Fortier sont de retour d'un voyage de plusieurs mois en Province de Québec.

* * *

A l'occasion des noces de "Ferblanc" de M. et Mme J. T. LaBissonnière un grand nombre d'amis se réunissaient chez eux mardi soir pour célébrer cet heureux aniversaire. De très jolis cadeaux furent présentés aux héros de la fête. Chants, musique et parties de cartes occupèrent fort agréablement la soirée et l'on s'amusa comme au bon vieux temps. D'excellents rafraichissements furent servis et l'on ne se sépara qu'à une heure avancée du matin.

Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Geo. Roy, Mme Chénier, M. et Mme Beauchamp, M. et Mme Drolet, M. et Mme Arsenault, M. et Mme J. A. McNeil, M. et Mme L. McNeil, M. et Mme Royal, M. et Mme P. Poirier, M. et Mme J. H. Picard, M. et Mme A. L. Auger, M. et Mme Aug. Lessard, etc.

* * *

INCENDIE DU PATINOIR

Dans la nuit de Jeudi à Vendredi l'immense patinoir Thistle, situé Deuxième rue, a été complètement détruit par un incendie. L'arsenal du 101me régiment, contigu au patinoir, a été également rasé par les flammes. Un grand nombre de cartouches ont fait explosion et ce fut miracle que personne ne fut tué.

Les pertes, qui sont considérables, ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

* * *

Oscar Fonberg, le homesteader de Tofield (Alta.) qui le 22 Avril tua le policier Bailey, chargé de l'arrêter, a passé aux assises Samedi dernier. Fonberg, trouvé coupable, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

* * *

Les échevins et les journalistes d'Edmonton qui étaient partis il y a une dizaine de jours pour aller étudier le débit des puits de gaz naturel des rapides du Pélican, à 120 milles au nord d'Athabasca Landing, sont de retour à Edmonton après un rude voyage.

Les glaces de l'Athabasca empêchèrent le retour en radeau et les voyageurs durent couvrir à pied une distance de plus de cent milles dans une région sauvage, absolument dépourvue de routes.

Les échevins se déclarent fort satisfaits des puits de gaz de Pélican qui donnent un débit quotidien de plus de 7.000.000 de pieds cubes.

Le gaz d'un puits appartenant au gouvernement brûle depuis de longues années sans que l'on ait jamais constaté un ralentissement dans le débit.

"LES DEUX ORPHELINES"

On nous communique le compte-rendu ci-dessous de la soirée dramatique donnée récemment au théâtre Lyceum par le Cercle "Jeanne D'Arc":

"Jeudi soir, 16 octobre, le Cercle Dramatique Jeanne d'Arc, sous l'habile direction de Messieurs Hervieux et Blais, jouait à Edmonton "Les Deux Orphelines," drame en 5 actes et 8 tableaux par D'Ennery & Cormon.

Nos amis ont montré, pour la troisième fois en quatre mois, de quel talent ils sont doués et de quels sacrifices ils sont capables pour instruire et récréer leurs concitoyens au théâtre.

Durant quatre heures, nos jeunes artistes surent tour à tour intéresser charmer, émouvoir les six cents personnes qui dès huit heures faisaient salle comble au théâtre Lyceum.

L'appréciation de la pièce n'est plus à faire, c'est le drame populaire qui encore après quarante ans apparait souvent aux affiches du Théâtre de la Porte St-Martin. Rendre ce drame tel que nos amis l'ont fait, au complet et de façon captivante, c'est une entreprise colossale qui exige beaucoup de travail et demande beaucoup de talent.

Parmi les acteurs déjà connus, mentionnons en les félicitant, Mademoiselle Lea Coupez, la sympathique interprète du rôle de l'infortunée Louise. Mademoiselle Coupez est sans contredit une artiste comme on en rencontre peu, dans ces régions, même au théâtre professionnel.

M. Hervieux, joua le rôle de Pierre, le boiteux avec beaucoup de justesse et laissa voir sous ses "guénilles" son grand talent dramatique. M. Humbert eut un grand succès dans le rôle difficile de La Frochard il s'en acquita avec tact, et mérite des éloges pour avoir su faire oublier à l'auditoire qu'il jouait du travesti qui en soi est comique. M. Alphonse Leclaire a tiré bon parti du rôle ingrat de Jacques et M Blais fut parfois amusant du haut de sa dignité de valet de chambre de Monsieur le Chevalier.

Parmi les nouveaux acteurs dont la direction doit se féliciter, citons Mademoiselle Cyr, Mademoiselle Claire Coupez, Mademoiselle Madeleine Coupez, toutes d'heureuses acquisitions. De même M. Roy Royal, dans le rôle héroïque du Chevalier. "Quelle belle voix." disait tout le monde: MM. Antonio Prince, Boivin, Guay sont autant d'heureuses "trouvailles". Enfin, Mademoiselle Dussault, MM. Thériault, Phil. Leclaire et autres contribuèrent au succès en tenant bien des rôles moindres.

Chez tous la direction était bonne, correcte; on a constaté cependant à certains moments que les acteurs ne parlaient pas assez fort, nous croyons bien faire en signalant cet inconvénient pour une autre fois, à part ça c'était parfait, les applaudissements l'ont démontré.

Nous espérons que durant l'hiver, le Cercle Jeanne d'Arc va nous préparer un régal mensuel qui nous donnera l'illusion d'un Théâtre Français à Edmonton."

RECEPTION

* * *

Jeudi dernier, le 29 octobre, Mme H. L. Williams d'Edmonton donnait une très brillante réception en l'honneur de sa soeur, Madame Arthur Denis de Montréal, de passage en cette ville.

Madame Williams portait une toilette, dernier cri, de Paris, de soie charmeuse taupe avec garniture de soie Balkanique.

Madame Denis, une toilette de soie charmeuse souffre, et de dentelle diaphane avec dessus de chiffon pailleté.

Les salons étaient artistiquement décorés de roses et de chrysanthèmes et la table ou se servait le thé disparaissait sous une avalanche de roses rouge.

Madame Bérubé et Madame R. B. Hunter eurent charge de cette table durant la première heure tandis que Madame Leroy Chown et Madame Carnet Morris servirent durant la seconde heure.

Les glaces et les gâteaux furent servis par Mesdames Gostly et Charbonneau, assistées de Mesdemoiselles Denis, Madore, Tessier, Morneault, Gariépy et Corman.

On remarquait parmi les invitées:—

Mesdames W. B. Poucher, W. Gariépy, J. H. Riddell, Labrèche, C. Studebaker, H. H. Master, Madore, S. S. Booth, G. Royal, Smith, Asselin, (St-Albert), D. J. Simons Gardman, N. H. Dodge, R. A. Douglas, H. Ross, H. B. Shaw, L. A. Giroux, Ghostley, C. Hishart, G. Voyer, Robitaille, C. Hepburn, C. J. Reid, A. N. Wheeler, George Lefaivre, Munroe, Léo. Savard, Julien, (St-Albert), R. P. Bernier, Coleman, Cormick, J. G. Hope, B. Morris, R. Hockley, J. Belanger, A. Auger, L. Leduc, C. Dubuc, A. C. Orr, O. N. Biggar, G. Durand, N. J. Drolet, A. J. Munroe, Poirier, J. Leblanc, J. Beauchamp, A. E. Voyer, W. T. Powsett, J. Picard, J. H. Gariépy, R. Bradburn, J. O. St-Germain, (Morinville), W. J. Magrath, G. G. Morris, J. D. Ponton, Giroux, C. Turgeon, R. L. Hoar, L. Prevost, H. Bélanger, C. Bradburn, H. A. Wood, T. Cairnes, L. Madore, A. Guertin, (Morinville), A. Denis, C. A. Violette, A. Charbonneau, G. Roy, E. Tessier, P. E. Lessard, H. S. Niven, T. Morgan, D. J. McNamara, T. L. Pophen, (Vegreville), Couillard J. L. Côté, T. E. Gagner, E. Bérubé J. A. McNeil, J. A. Dèchène, Ritchie, G. J. MacLean, G. J. Lakey, L. R. Chown, J. Winchester, T. Lancaster, Gus, Lessard, T. Labissonnière, R. B. Hunter J. Itzweire, Mesdemoiselles Tessier, Z. Bissonnette, (Morinville), Rachel Denis, Madore, St-Germain, Shileta, D.Lamby, D.Bérubé, Barry, (Montéal), Smith, Helen Gorman, Cyr Gorman, Drapeau, B. Gariépy, et Madame L. Plante.

PARTIE DE CINQ CENTS.

Jeudi soir dernier, le 29 octobre, Madame H. L. Williams d'Edmonton donnait une partie de Cinq-Cents à laquelle assistaient Mesdames W. Gariépy, Madore, Royal, Asselin, Robitaille, Geo. Lefaivre, L. Savard, R. P. Bernier, J. Belanger, A. Auger, J. Drolet, Poirier J. Beauchamp, L. Picard, J. H. Gariépy, H. Belanger, A. Guertin, A. Denis, C. A. Violette, Arthur Denys, A. Charbonneau, G. Roy, E. Tessier, P. E. Lessard, E. Bérubé, J. A. McNeil, J. A. Dechène, C. Lessard, T. Labissonnière, J. Itzweire, L. Plante, Mesdemoiselles Rachel Denys, Z. Bissonnette, St-Germain, et Marielle Drapeau.

Le premier prix (Un service à salade) fut gagné par Madame L. Plante.

Le deuxième, (un service de cuillères à café) par Mme Auger. Mesdames Robitaille et Bernier furent les gagnantes des prix de consolation.

SOIREE RECREATIVE ET FAMILIALE

Paroisse de l'Imaculée Conception

Dimanche 9 Novembre

Une des plus attrayantes soirées récréatives de la saison aura lieu, dimanche prochain 9 Novembre, à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception sous la présidence de M. Gustave Bourassa, propriétaire de l'Hôtel Savoy.

M. Bourassa invite, tous nos compatriotes a être présents a cette belle fête. Le programme musical sera fort intéressant et les amateurs de cartes se disputeront 4 beaux prix.

A is au Public

Nous informons nos lecteurs que les Bureaux et ateliers du

Courrier de l'Ouest

ont été tranférés du

No. 49 Avenue Howard

AU

No. 9334 Ave. Jasper Est

(En face de l'école publique Alex Taylor)

Dans des locaux plus spacieux et grace a un outillage plus complet et plus perfectionné, nous sommes des a présent en mesure d'effectuer tous travaux d'impressions

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL (ALTA.)

Beaucoup de personnes profitent de la superbe température dont nous jouissons actuellement pour venir visiter notre village dont les progrès récents font l'étonnement général, lorsque l'on considère que la plus prochaine gare de chemin de fer est à 60 milles de distance.

Ceux qui n'ont pas revu notre village depuis les deux dernières années s'aperçoivent facilement des progrès énormes accomplis pendant cette période.

Voici la liste des édifices construits depuis 1912, et qui tous sont occupés actuellement

EDIFICES : —

St Paul Mercantile Co.	$15.000
Pierre Chauvin,	12,000
J. H. Thibaudeau	8,000
Banque d'Hochelaga	6.000
Gouvernement fédéral	5.000
Clovis Thérien	2,500
Jean Lessard	2,000
Geo. Deslauriers	2,000
Ed. Brosseau	2,000
Gagnon & Joyal	1,500
C. L. Lapierre	1,500
L. Joly	1.000

Le montant total de ces constructions est donc de $58,500, auquel il convient d'ajouter une autre somme de $15.000 dépensée en travaux divers.

Si l'on considèrent que l'année 1913 fut une période de crise financière on a le droit de se montrer largement satisfait de ces progrès.

Le commerce local a été également satisfaisant et l'on serait étonné de constater le chiffre d'affaires effectuées par nos commerçants, s'ils communiquaient un rapport exact de leurs transactions.

Tous les voyageurs de commerce qui sillonnent la région s'accordent à dire que c'est à St-Paul qu'ils prennent leurs meilleures commandes.

Dans une prochaine correspondance nous étudierons les principales raisons de cette situation privilégiée de St-Paul.

Les transactions immobilières sont fréquentes, par suite des occasions exceptionnelles d'achat qui se présentent.

Actuellement MM. Cloutier et Joly, agents d'immeubles, peuvent vendre des lots sur la rue principale au prix de $400 à $500 chaque. Il est bon de remarquer que ces prix sont fort au dessous du cours actuel; les spéculateurs avisés feront bien de se hâter de profiter de ces occasions qui ne sauraient durer.

Le "WhistParty" organisé, dimanche dernier, sous la direction des dames de la société de charité a obtenu un succès dont les organisatrices ont le droit d'être fières. La plus grande partie des notables de St-Paul étaient présents et cette soirée fut un beau succès.

Le 28 octobre avait lieu la grande journée d'amusements organisée par nos amis L. H. Lamarre, St-Cyr. C. H. Gauvreau et autres.

Un fort intéressant programme de divertissement fut parfaitement rendu malgré la température un peu froide. Les jeux étaient sous la direction de M. J. Lessard, qui nous a révélé ses talents comme sportsman et organisateur.

Voici quels furent les gagnants des prix les plus importants :

Tir à deux cents verges : 1er prix M. H. Dorizon
2me prix M. Jean Lessard.
Tir avec carabine 22 : 1er prix, M. Albert Ladéroute
2me prix O. Bélanger;
3me prix, Nap. Jean.
Course à "la pata" à cheval : 1er prix : N. Dumont
2me prix J. Jardon
Tir au cable: Club St-Edouard vaiqueur du club St-Paul.
Foot Ball : Club St-Paul vainqueur du Club St-Edouard.

Des remerciements sont dus aux dévoués organisateurs pour le succès remarquable remporté par cette fête de sports, ainsi qu'aux donateurs des prix.

L'hon. P. Ed. Lessard mérite des félicitations pour la générosité dont il a fait preuve; il est le seul qui ait fait un don important pour les prix. Les organisateurs le remercient de sa générosité et sauront lui donner des preuves de leur reconnaissance. Le soir même M. Lamarre invita tout le monde à une réunion amicale et récréative, où l'on s'amusa ferme. Le programme comporta des chants, discours, danses, musique, etc.

Au nombre de nos derniers visiteurs signalons : les RR. Messieurs Ouellette, Hudon et Normandeau qui sont allés visiter le Lac La Biche, en compagnie du R. P. Thérien, MM. P. Bulyea, R. Morgan, R. Landewell, du Minnesota, J. Robitaille et W. Gariépy M. P. P.

LA POLITIQUE FEDERALE

PAR QUI LE BILL DES BONS CHEMINS A ETE REJETE.—LE JOURNAL DES DEBATS NOUS APPREND QUE C'EST PAR LE GOUVERNEMENT BORDEN.

Lorsque le bill des bons cheminsfut présenté pour la première fois au Parlement à la session 1911-12, l'opposition demanda la répartition des crédits entre les provinces proportionnellement à leur population et elle insista pour que le contrôle des crédits soit remis directement aux administrations provinciales. L'Hon Frank Cochrane s'était du reste engagé à reconnaître ce principe équitable lorsqu'il introduisit le bill à la Chambre des Communes le 22 décembre 1912. Il avait dit à cette occasion que le bill pourvoirait à la distribution d'un certain montant entre les provinces pour la construction et l'amélioration des chemins "Pressé par Sir Wilfrid Laurier de donner une déclaration plus précise M Cochrane répondit: "L'argent sera réparti entre les différentes provinces, tout comme nos subsides. Cependant cette disposition ne paraissait pas sur le bill imprimé qui fut remis aux députés. Les Libéraux protestèrent et demandèrent au Ministre de tenir sa promesse. A la troisième lecture, le 1er Mars 1912, Sir Wilfrid Laurier proposa l'amendement suivant: "Les crédits qui seront votés en quelque année que ce soit, aux termes de cette loi, seront réparti parmi les différentes provinces du Dominion suivant la population de ces provinces et cette population sera déterminée d'après les chiffres du dernier recensement".

Le Gouvernement ne voulut pas de cet amendement. Sir Wilfrid Laurier, rappelant la promesse de l'hon. M. Cochrane insistant sur l'importance de la question proposa une conférence avec le Sénat dans le but de régler ce différend. A ceci M. Borden répondit par un refus péremptoire, et le Bill fut abandonné.

L'attitude arbitraire du Gouvernement en cette circonstance ressort clairement de ces paroles de l'Hon. Frank Cochrane, qui était chargé du projet de loi: "Si ce bill n'est pas adopté au Sénat dans la même forme qu'à la Chambre des Communes nous ne dépenserons rien et nous saurons sur qui placer la responsabilité de sa défaite."

Le Gouvernement a donc lui même tué le bill en l'abandonnant. Le projet fut présenté de nouveau à la dernière session mais toujours avec le même principe de contrôle provincial.

Il s'y refusa et le 21 Avril 1913 Sir Wilfrid Laurier proposa qu'avant de procéder à la deuxième lecture du bill, la Chambre adopte la résolution suivante: "Que tout en reconnaissant l'urgence de faire contribuer le Trésor fédéral à l'amélioration des chemins cette chambre est d'avis que tout crédit dans ce but devrait être réparti et versé aux Gouvernements des provinces, proportionnellement à la population des dites provinces, déterminées d'après le dernier recensement décennal. Cette proposition fut repoussée par un vote de parti. Un amendement semblable, proposé en troisième lecture par M. Guthrie. avec l'addition d'une nouvelle clause qui devait empêcher le gouvernement fédéral d'entreprendre la construction de chemins en violation des droits provinciaux fut repoussée le 29 Avril.

Le bill alla alors au Sénat où l'hon. M. Kerr proposa l'amendement suivant. "Les crédits votés en une année quelconque, aux termes de cette loi, seront répartis entre les diverses provinces du Dominion et versés à ces provinces proportionnellement à leur population respective, déterminée au dernier recensement."

Cet amendement fut adopté au Sénat mais le Gouvernement Borden refusa de nouveau de l'adopter et il refusa également de tenir une conférence avec le Sénat pour régler le différend.

Aucun doute ne saurait subsister devant ces faits. Les libéraux ont toujours insisté au Parlement pour que les crédits affectés à l'amélioration des chemins soient répartis de façon équitable entre les provinces; ils ont lutté pour faire respecter les droits garantis aux provinces par la Constitution en ce qui concerne l'administration de ces crédits. Le Gouvernement Borden, malgré la promesse formelle qu'avait donnée l'hon. M. Cochrane, refusa d'accepter ces principes et préféra à deux reprises abandonner le bill.

Le 5 juin 1913, les députés libéraux à la Chambre des Communes proposèrent que la somme de $1,500,000 prévue dans le budget pour l'amélioration des chemins en vertu du projet de loi soit convertie en subside ordinaire et, comme telle, distribuée cette année entre les provinces. Le Gouvernement Borden refusa cet amendement par un vote de 42 contre 21.

Les faits parlent d'eux mêmes c'est le gouvernement lui-même qui a rejeté le bill des bons chemins et refusé d'accorder les fonds aux provinces. L'Opposition ne mérite aucun blâme à cet égard.

* * *

LE GOUVERNEMENT BORDEN LACHE LA PROIE POUR L'OMBRE.

D'après les chiffres fournis par le Gouvernement, les exportations du Canada en ces derniers quatre mois ont atteint une valeur totale de $130,811,013, et les importations une valeur de $227,75,270.

Les marchandises que le Canada a exportées en Grande Bretagne représentaient un total de $59,985,645; celles qu'il a fait venir de la Grande Bretagne de 48,188,012.

De même le Canada a envoyé aux Etats-Unis pour $52,702,585 de marchandises et il en a fait venir du même pays pour $149 67,823. De toutes les marchandises britanniques importées, moins de 25 p. c. étaient dispensées de droits de douane. Quant à celles qui venaient des Etats-Unis plus de 37 p. c. jouissaient de ce privilège.

Pendant ces quatre mois le commerce total du Canada avec la Grande Bretagne a été de $108 73,657, soit $40,000,000 de moins que nos importations des Etats-Unis.

Notre commerce total avec les Etats-Unis se chiffrait par $202 70,408, soit près du double du chiffre donné pour la Grande Bretagne. D'autre part, nos importations venant des Etats-Unis étaient plus du triple de celles qui nous venaient de la mère-patrie.

Et malgré ces faits, le Gouvernement Borden a toujours refusé aux consommateurs de l'Ouest de porter la préférence Britannique à 50 p. c. dans un acheminement graduel vers le libre échange avec la mère-patrie.

Et malgré ces faits on envoie l'Hon. Georges Foster autour du monde, à la recherche de pays perdus, pour y établir des relations commerciales, tandis que le Gouvernement néglige systématiquement les deux pays avec lesquels nous faisons les quatre cinquièmes de notre commerce.

Depuis les quatre mois couverts par ces chiffres les Etats-Unis ont mis en viguer un nouveau tarif réduisant de 28 p. c. pour l'avantage de leurs nationaux les droits sur les marchandises importées Dans les mêmes quatre mois M. Borden et ses collègues ont passé la plus grande partie de leur temps à se promener aux frais des contribuables sur toute la surface du globe.

Et pendant ces mêmes quatre mois le Gouvernement Borden a perçu sur les marchandises importées la somme de $50,044,081 en droit de douane.

Quels avantages le peuple canadien a-t-il reçus en retour de cette somme immense payée par lui ?

CAUSERIE INTIME

(suite de la page 2)

Northern Life Assurance Co of Canada	1,625,886
Paton Manufacturing Co. of Sherbrooke	892,362
Standard Loan Company	2,700,000
Canada North-West Land Company Ltd.	1,996,032
10 compagnies Total	$1,810,137,159

* * *

ROBERT MACKAY, SENATEUR, MONTREAL

PRESIDENT

Business Systems, Limited

VICE-PRESIDENT

Bell Telephone Co. of Canada	27,090,041
Paton Manufacturing Co of Sherbrooke	892,362
Shedden Forwarding Company Ltd.	
Amalgamated Asbestos Corporation, Ltd.	18,785,513
DIRECTEUR	
Canada Cement Company Ltd.	31,911,200
Canada Paper Company Ltd.	932,700
Canadian Pacific Ry Company	1,000,000,000
Dominion CoalCompany, Ltd.	32,255,020
Dominion Steel Corporation	76,506,341
Dominion Textile Company, Ltd	15,043,326
Dominion Iron and Steel Company	48,428,205
Lake of the Woods Milling Co Ltd	5,615,107
Lethbridge Collieries, Ltd.	2,574,727
Bank of Montreal	254,795,044
Montreal City and District Savings Bank	31,015,036
Montreal Light, Heat and Power Co.	33,436,858
National BridgeCo. of Canada, Ltd.	
P. Lyall & Sons Construction Company	5,488,746
Quebec Railway, Light, Heat and Power Co. Ltd.	18,556,132
Royal Trust Company	1,000,000
Wayagamack Pulp and Paper Co., Ltd.	5,000,000
22 compagnies Total	$1,609,296,861



LA BONNE LECTURE

Voici la liste des romans de la Bonne Presse, série Populaire, qui reste disponibles au Bureau de la Société du Parler Français, casier 1268. Edmonton:

"Après l'épreuve", joli roman moderne, "Favori de Prince" roman historique de l'époque de l'empereur Constantin, "Les Deux Fraternités" étude de la question sociale en France. "Bonne Amie" scènes de la campagne française, "Misérable" histoire émouvante d'un enfant maltraité, "Sans Boussole" voyages à l'aventure, "Femme d'Officier" et les Enfants de Clairette", scène de la famille française, "Fatal Boulet" histoire dramatique, "En voyage sur un glaçon", Le "Trompeur Trompé" sont expédiés par la poste au prix de 2 pour 25c. Aussi, Vies de Lacordaire, de Lamartine, de Berryer, etc., etc., à 3 pour 25c. Grande Vie de Napoléon 50c. et de Jeanne d'Arc, 35c.